

à agir pour la Nature

dans la vallée de l'Anglin



Céphanthère rouge

LES OUTILS À VOTRE DISPOSITION

Les deux dispositifs suivants permettent aux propriétaires de bénéficier d'avantages fiscaux (réduction d'impôts locaux, abattement sur les droits de succession).

✿ Chartes Natura 2000

Le propriétaire s'engage simplement à ne pas détruire le(s) milieu(x) ou espèce(s) que sa parcelle abrite.

✿ Contrats Natura 2000

Certaines actions, comme la taille des arbres en têtard, le curage de mares ou la lutte contre l'érosion des berges favorisent le maintien des milieux et espèces visés par Natura 2000. Ces actions, comme d'autres aussi favorables, peuvent être financées en totalité par un contrat Natura 2000 conclu entre le propriétaire et l'État pour 5 ans.

Le document d'objectifs Natura 2000 : vers une protection concertée de la nature

Le document d'objectifs (docob) a été rédigé avec l'ensemble des acteurs locaux (agriculteurs, forestiers, élus, chasseurs, pêcheurs...) afin de proposer des mesures réalistes de gestion. Ce travail de discussion a permis de définir des objectifs pour la sauvegarde de la richesse naturelle locale.

Fruit de la concertation, le document d'objectifs est le véritable mode d'emploi de Natura 2000 sur le site. Il propose des actions concrètes comme :

- la mise en place des contrats et charte Natura 2000,
- l'information des habitants sur la richesse, la diversité et la rareté des animaux et végétaux,
- la formation des techniciens et des exploitants agricoles à la reconnaissance des milieux et espèces d'intérêt européen et aux techniques qui leur sont bénéfiques,
- la mise en place d'actions visant à améliorer la gestion de l'eau,

- la localisation des colonies de reproduction des chauves-souris en été,
- le suivi des milieux pour évaluer l'impact des actions entreprises...

Consultable dans toutes les mairies du site, il est aussi accessible et téléchargeable sur le site internet du Parc naturel régional de la Brenne, chargé de la mise en œuvre du « docob » : www.parc-naturel-brenne.fr/info-actu/doco-telechargeables



Grand capricorne



Imprimé sur du papier recyclé - Crédits photos : PNR de la Brenne, F. Brunet, E. Vigneux. Réalisation Damien Gauthier - Impression Centr'Imprim.



Natura 2000 est un réseau européen de sites d'intérêt naturel majeur, issus de l'application de deux directives européennes : la directive «Oiseaux» de 1979 et la directive «Faune, Flore, Habitats» de 1992.

Natura 2000 : Quelles conséquences pour les habitants et gestionnaires du site ?

✿ La conditionnalité des aides PAC (Politique Agricole Commune)

Depuis 2006, sur l'ensemble du territoire français les agriculteurs doivent, pour percevoir l'intégralité de leurs aides PAC, respecter les dispositions relatives à 18 directives européennes dont les deux sur Natura 2000. Dans ce cadre, la destruction d'une espèce (ou de son habitat) d'intérêt européen et protégée au niveau national, entraîne une réduction des aides.



Grand murin

✿ L'urbanisme et les projets de travaux, d'ouvrages et d'aménagement

Certains projets font déjà l'objet de procédures de déclaration ou de demande d'autorisation auprès de l'administration française : le dossier doit alors comporter la description de leurs impacts sur la qualité de l'air, les déchets, l'eau, le bruit, le paysage... Désormais, lorsque ces projets sont situés dans un site Natura 2000, s'y ajoute la prise en compte de milieux et espèces d'intérêt européen présents.

✿ La chasse, la pêche, la randonnée, la spéléologie...

Chacune de ces activités continue à être encadrée par les lois, codes et normes régissant leur domaine.

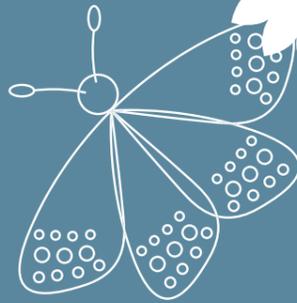
Comment passer à l'action ?

Vous êtes propriétaire ou gestionnaire d'une parcelle ? Vous voulez savoir si elle abrite un milieu, une espèce rare en Europe ? Comment les préserver ? Contactez le Parc naturel régional de la Brenne, un technicien est à votre service pour venir effectuer un diagnostic gratuit.

Sur simple demande, il pourra, en fonction de vos objectifs sur ce terrain, définir avec vous les actions à mettre en œuvre ou à poursuivre pour conserver cette biodiversité. Les manques à gagner voire surcoûts de ces actions pourront être pris en charge par un contrat Natura 2000.

Contact

Parc naturel régional de la Brenne
Vivien Airault - Benoît Pellé
Le Bouchet
36300 ROSNAY
02 54 28 12 12



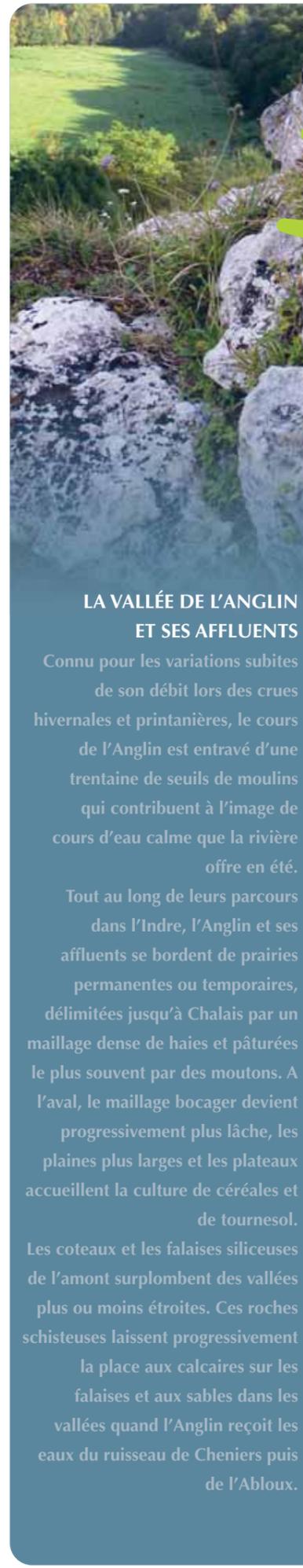
Céphanthère rouge

LA VALLÉE DE L'ANGLIN ET SES AFFLUENTS : UNE RICHESSE NATURELLE RECONNUE AU NIVEAU EUROPÉEN

La vallée de l'Anglin et ses affluents ont été retenus afin de bénéficier du programme Natura 2000, véritable reconnaissance internationale de leur patrimoine naturel. Natura 2000 vise à sauvegarder les milieux naturels, les animaux et plantes les plus menacés à l'échelle européenne. Ceux de la vallée de l'Anglin sont dépendants des activités humaines pratiquées : pâturage, fauche... Aujourd'hui, vous propriétaires ou ayant-droit de terrains situés dans le site, pouvez si vous le souhaitez, bénéficier d'aides techniques et financières afin d'assurer la préservation des milieux ou espèces remarquables présents chez vous : exonérations fiscales, contrats ou chartes Natura 2000.



Le site Natura 2000 "Vallée de l'Anglin et affluents"



LA VALLÉE DE L'ANGLIN ET SES AFFLUENTS

Connu pour les variations subites de son débit lors des crues hivernales et printanières, le cours de l'Anglin est entravé d'une trentaine de seuils de moulins qui contribuent à l'image de cours d'eau calme que la rivière offre en été. Tout au long de leurs parcours dans l'Indre, l'Anglin et ses affluents se bordent de prairies permanentes ou temporaires, délimitées jusqu'à Chalais par un maillage dense de haies et pâturées le plus souvent par des moutons. A l'aval, le maillage bocager devient progressivement plus lâche, les plaines plus larges et les plateaux accueillent la culture de céréales et de tournesol. Les coteaux et les falaises siliceuses de l'amont surplombent des vallées plus ou moins étroites. Ces roches schisteuses laissent progressivement la place aux calcaires sur les falaises et aux sables dans les vallées quand l'Anglin reçoit les eaux du ruisseau de Cheniers puis de l'Abloux.



Fiche d'identité

- ✿ 4 129 ha le long de l'Anglin et de ses affluents,
- ✿ 17 communes entre Beaulieu et Lurais,
- ✿ 6 cours d'eau principaux : l'Anglin, le Salleron, la Benaize, l'Abloux, le Portefeuille et le Bel Rio.

Son capital "Nature"

Lors des prospections, 26 espèces animales et 21 milieux naturels rares en Europe ont été identifiés dans le site.



✿ **les falaises calcaires et siliceuses** dominant la rivière ou les anciennes carrières recèlent parfois des végétations de fougères et de lichens*,

✿ **les coteaux et rebord des plateaux calcaires** sont ponctués de pelouses rases riches en orchidées*, qui évoluent en lande à Genévrier commun* puis en forêt,

✿ **les vallées et les plaines** dissimulent de nombreuses espèces. Elles sont parsemées de

prairies de fauche* et de prairies humides à jonc acutiflore* propices au sonneur à ventre jaune* et au cuivré des marais*. Les vieilles haies, qui les maillent, dissimulent pique-prune*, grand capricorne* et chauves-souris,

✿ **les cours d'eau et leurs berges** accueillent en plus des radeaux flottants de renoncules blanches*, de nombreux poissons comme le « lampreillon » (lamproie de Planer*) et le chabot*,

mais aussi la tortue cistude d'Europe* ou la loutre*. Ces rivières sont bordées, entre autres, par deux types rares de forêts de bord de cours d'eau dont l'aulnaie-frênaie*.

En région Centre

- ✿ 40 habitats naturels,
- ✿ 40 espèces animales, sont d'intérêt européen.

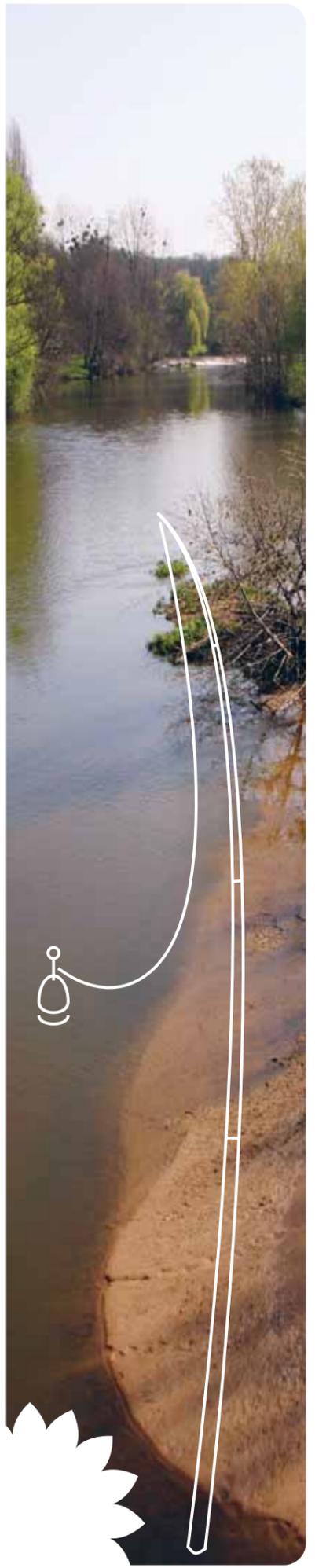
Vos activités et la conservation des habitats et des espèces sont-elles compatibles ?

✿ **Les ouvrages dans la rivière**, pour la plupart inutilisés, constituent des obstacles à la migration des espèces animales ou végétales. Par ailleurs, leur fonctionnement et leur vidange créent des perturbations du débit d'eau et de transport de sédiments.

✿ **L'évolution naturelle** conduit la plupart des milieux présents dans le site à s'enrichir puis se boisier du fait de l'abandon des pratiques traditionnelles qui permettaient leur maintien. Cette uniformisation de la végétation se traduit par une perte de milieux et d'espèces rares.

✿ **L'agriculture, la sylviculture et le tourisme** sont les principales activités économiques présentes sur le site. Les pratiques locales peuvent avoir sur les habitats et les espèces d'importance européenne des conséquences négatives mais aussi positives. Par exemple : le pâturage des prairies ou la création de chemins dans les landes permet de maintenir l'ouverture du milieu et la taille régulière des haies entretient le gîte de certaines espèces. A l'inverse, l'emploi de pesticides et d'engrais en agriculture ou la sélection des espèces forestières les plus rentables éliminent les espèces les plus caractéristiques ; la sur-fréquentation humaine de certains secteurs agit de même par le piétinement et peut déranger les animaux les plus craintifs.

La richesse de ce territoire est liée à l'Homme. Il ne s'agit pas d'interdire des pratiques mais, si besoin, de renforcer leur compatibilité avec la préservation du patrimoine naturel.



* habitat ou espèce d'intérêt européen